

Rapport Moral et d'Activité pour l'année 2019

**Madame la Ministre,
Mesdames, Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs, chers collègues**

2019 ne fut pas une année de tout repos, mais pour l'arbitrage sportif peut-on espérer une année tranquille.... Je ne le crois pas !

Comme chaque année, deux chiffres pour commencer :

Nous sommes au dernier recensement 246 000 arbitres et juges sportifs !
Le plafond annuel de la sécurité sociale a évolué au 1^{er} Janvier 2020. Le seuil d'exemption (qui est 14,5% du PASS de 41 136 €) passe à 5 965€ nous étions à ...4 505€ en 2006.

Liste des Juges et Arbitres de Haut Niveau

Nous ne dirons jamais assez combien cette liste est importante pour la reconnaissance du corps arbitral Français. Certes elle n'apporte pas en l'état actuel des avantages concrets aux arbitres et juges figurant sur cette liste mais elle donne le crédit de figurer sur une liste officielle du Ministère des Sports en apportant un élément de négociation auprès des employeurs
Nous insistons chaque année sur ce point, aussi je vous demande de bien vouloir tenir compte de cette question importante

Celle-ci a été entérinée au 19 juillet 2019 reconnaissant 613 arbitres et juges (574 en 2018) comme arbitres et juges sportifs de haut niveau répartis dans 58 disciplines. On peut noter 488 hommes et 125 femmes soit 21% . Nous insistons pour répondre dans les temps au Ministère des Sports lorsque celui-ci lance son enquête annuelle. Il vous appartient d'intervenir éventuellement auprès de votre DTN qui est l'interlocuteur de votre Fédération pour le Ministère des Sports pour vous assurer que votre discipline a donné les éléments de l'enquête.

Une réflexion est en cours avec le Ministère pour étudier de meilleurs critères, des propositions sont à l'étude. N'hésitez pas à nous faire remonter vos suggestions, l'une des idées étant d'étudier les possibilités de chevauchement d'une année sur l'autre pour les compétitions internationales non annuelles.

Dans les documents du dossier de l'A.G. vous trouverez les détails de la liste annuelle 2019.

Le statut de l'arbitre de Haut Niveau et loi de professionnalisation

« Tendre à obtenir une adéquation entre le statut des athlètes de haut niveau et celui des arbitres de haut niveau fut également une priorité en 2018 et restera une priorité pour 2019. » c'est ce que nous écrivions l'année dernière. Une commission spécifique s'est réunie en Avril dernier, à la FFF, en présence d'un représentant des arbitres professionnels, afin de réfléchir à cette question ; des propositions furent envoyées au Ministère, allant dans le sens mentionné ci-dessus.

Un certain nombre de difficultés se pose pour les fédérations ayant des Athlètes professionnels et des arbitres amateurs : Si jouer trois fois par semaine est possible, arbitrer sur ce rythme quand on est amateur relève de l'impossible.

Nous avons cette année encore insisté sur le fait que l'arbitre professionnel ou amateur arbitrant dans une ligue pro ne peut dépendre QUE de sa fédération et en aucun cas d'une ligue professionnelle quelle qu'elle soit !

La loi du 15 Février 2017, sans modifier la loi de 2006, permet un choix entre une profession libérale et une profession salariée pour les arbitres, certes mais le lien avec la fédération doit rester intact.

Paris 2024 :

Une première réunion s'est tenue en 2019 afin de voir comment aider le COJO à accueillir les arbitres et juges de la meilleure façon possible. Réunion très positive dont nous attendons les suites.

L'International

Ce fut donc une première mondiale ! Création de IFSO le 8/03/2019 en présence du CIO et avec une aide solide de la ville de La Haye. P. VAJDA en fut élu Président et Charlotte GIRARD Secrétaire Générale. Le bureau élu se compose de 6 femmes et 6 hommes.

Deux dossiers de reconnaissance furent rapidement déposés ; un auprès du CIO et le second auprès du GAISF.

La route est encore longue et le travail important mais nous restons persuadés que cette création était indispensable.

Commission de l'Entourage des Athlètes du CIO

Patrick VAJDA en est membre depuis 3 ans de cette commission dans laquelle sur tous les sujets abordés il essaye d'implanter « la coloration » de l'arbitrage. Cette commission se réunit également en assemblée plénière avec la commission des athlètes du CIO, et ces derniers sont très sensibles, comme vous pouvez l'imaginer à l'arbitrage, ce qui est un point extrêmement positif

Nouvelle année et nouvelle adresse

Le CNOSF nous a informé en temps voulu de la cessation du bail (avec la BNP) concernant l'immeuble du 9 av Pierre de Coubertin, et nous a donné l'assurance d'un relogement. Nous sommes donc maintenant au 7 rue Sainte Hélène, environ 750 m d'ici..... Nous espérons juste ne pas finir à Waterloo, si vous me permettez ce trait d'humour !

Relation avec l'Agence Nationale du Sport

Les premiers contacts furent excellents.

Nos prochaines subventions viendront de l'Agence, un premier dossier est en cours de préparation pour 2020.

Pour l'instant difficile d'en dire plus.

Les travaux du groupe femme et sport du ministère et commission arbitrage

La commission arbitrage de la conférence permanente du sport féminin s'est réunie 2 fois en 2019, le 19 avril et le 27 septembre. De nombreuses fédérations étaient présentes autour de l'AFCAM, du CNAB et du ministère (FFHB, FFF, FFJJ, UNSS, ...). Ont été identifiés plusieurs axes de travail à court et long terme dont un premier état des lieux nécessaire et l'identification des bonnes pratiques. Nous avons déterminé plusieurs thèmes, comme la formation dans le milieu fédéral et les passerelles UNSS, l'inclusion de l'arbitrage sur le week-end du sport féminin pour une meilleure médiatisation, et les questions liées au statut (quid des congés maternité,...). L'année 2020 a débuté avec une réunion pendant laquelle les groupes de travail ont exposé leurs avancées mais aussi identifié certains freins réglementaires.

Travaux sur la future loi sur le sport « groupe des fédérations non olympiques »

Notre Président a participé à toutes les réunions de ce groupe de travail. Les travaux de ce groupe sont extrêmement importants et vont déboucher sur un texte de loi intitulé Sport et Société dont les développements importants furent publiés en Janvier 2020

Réunion avec les formateurs de la FF Equitation

En novembre 2019, j'ai proposé à Patrick VAJDA de m'accompagner au Parc Equestre Fédéral, siège de la FF Equitation, afin de découvrir les locaux et le site. Ce fût également l'occasion d'aller à la rencontre des 40 formateurs, venus de la France entière, en charge des formations nationales, réunis pour découvrir les nouveautés réglementaires et les outils de formation. L'intervention de Patrick VAJDA pour présenter le rôle de l'AFCAM et ses travaux a été particulièrement appréciée par tous les participants qui n'ont pas hésité à lui poser des questions tout au long de la matinée.

Réunion avec les formateurs de la FF Boxe

Patrick VAJDA a passé un samedi avec les formateurs d'arbitres de la FFB. Ce fut une excellente réunion, la FFB prenant le problème de l'arbitrage très au sérieux, cette réunion fut enrichissante et a permis de toucher du doigt quelques questions spécifiques aux sports de combat et à la boxe.

Réunion avec la société SWORD

Cette société à contacter l'AFCAM dans le cadre d'une mission qu'elle réalise pour l'UEFA afin de mettre en place une étude portant sur tous les aspects matériels de la vie d'un arbitre. Il ne s'agit pas d'argent ici mais plutôt de logistique, afin de mettre l'arbitre dans les meilleures conditions possibles pour arbitrer tant sur le plan matériel que sur le plan de l'hôtellerie ou sur celui de la nourriture L'AFCAM réfléchit à l'écriture de ce qui pourrait être une feuille de route.

Nomination de Christian Peyras, arbitre Honoraire de la FFV

Patrick VAJDA fut invité par le Président de la FF Voile dans le cadre d'une cérémonie officielle organisée lors d'un Comité Directeur de la FFV, afin de remettre le titre d'Arbitre Honoraire de la FFV, à notre Vice- Président Christian Peyras. Ainsi notre Président a-t-il pu féliciter en direct Christian pour cette nomination méritée.

La Formation Tronc Commun

Cette année encore nous n'avons fait qu'un seul Tronc Commun grâce à la Normandie. Ce fut un TC de remarquable facture avec un taux de satisfaction quasi parfait. Cette formation doit se perpétuer avec les grandes régions et un courrier sera envoyé en 2020 à tous les CROS dans ce sens.

Je voudrais reprendre une phrase d'un précédent rapport qui est toujours d'actualité : « Cette mutualisation d'expérience (grâce au tronc commun) renforce les fondations d'une expertise reconnue de chaque arbitre et sensibilise chaque individu sur l'écoute de l'autre, le respect des valeurs et l'acceptation d'une décision commune».

Les commentaires en provenance de Normandie sont très élogieux et il est dommage que toutes les régions ne profitent pas de ce très gros travail.

L'arbitrage à l'école:

Dans le cadre de la journée du sport scolaire nous sommes intervenus dans 12 établissements en France Métropolitaine et dans 11 établissements à la Réunion. Nous avons rencontré plus de 1 700 élèves (dont 500 dans l'île de la Réunion). Quasiment tous les membres du bureau national de l'AFCAM sont intervenus, et en Normandie le CROS nous a beaucoup aidé afin de satisfaire à la demande (très forte). Un grand merci à tous les intervenants. Tous ont su rappeler les valeurs de l'arbitrage, en insistant sur le respect de l'adversaire, sur le respect de la décision arbitrale et de la règle. Les enfants comprennent fort bien ce langage et deviennent les premiers défenseurs de l'arbitre ou du juge si on leur montre bien le rôle indispensable que l'arbitre ou le juge remplit.

Nos sections régionales et départementales :

Notre démarche a été aussi de favoriser le développement de sections régionales. Nous avons ainsi la Normandie, Gironde, Aquitaine, Côte d'azur, Midi-Pyrénées, Picardie, Auvergne, Ile de France
D'autres projets de section régionale sont en cours.

.... et d'autres choses:

L'AFCAM fut également présente lors de nombreux événements, entre autres, mais je ne vais pas tous les citer :

1. La remise des trophées des arbitres de tennis lors de l'édition 2019 de Roland Garros,

2. L'assemblée générale du CNOSF
3. Les travaux dans le cadre du Comité Stratégique de PARIS 2024

Et j'en passe !

Les fédérations qui nous ont reçus :

L'AFCAM tient également à remercier à nouveau les Fédérations de Voile, ainsi que celle de Montagne et Escalade et le CNOSF pour nous avoir accueilli pour nos réunions de bureau au cours de l'année 2019.

Les objectifs pour 2020 :

- Un travail constant pour l'uniformisation des statuts arbitres et athlètes de HN (toujours et encore)
- « Tronc Commun » avec l'idée que près de 3 000 arbitres doivent être formés grâce à ces modules de formation,
- Poursuivre la journée de l'arbitrage dans les écoles permettant de valoriser les valeurs véhiculées par l'arbitre auprès des jeunes.
- Création d'autres AFCAM régionales
- Vigilance accrue sur le maintien de la loi de 2006 aussi bien dans la nouvelle loi sur le sport que dans la problématique de la Sécurité Sociale

Trophées de l'arbitrage

Comme tous les ans je dois insister sur ce point ; il est malheureux que 50% des récipiendaires ne participent pas à la cérémonie, soit parce qu'ils arbitrent, soit parce qu'ils ne sont pas au courant ...

Il existe peu de récompenses de ce type d'où l'importance de la présence du récipiendaire ou de son représentant. Mais de grâce répondez-nous ! Il semble que ces trophées vous ennuiant.... Si c'est le cas dites le nous !!

Sans arbitre pas de sport..... !

Je vous remercie de votre attention